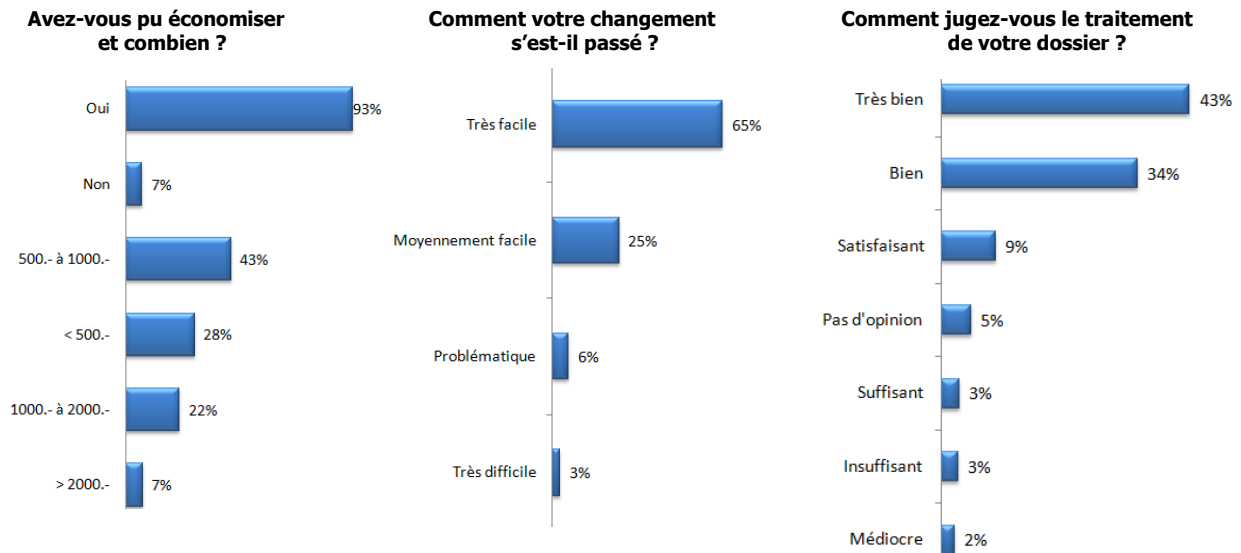


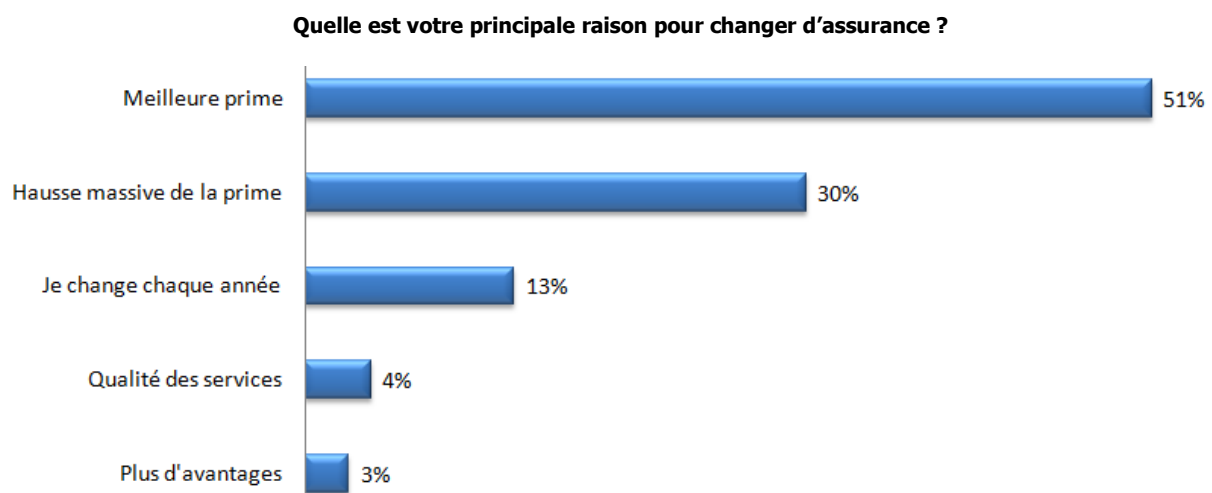
Primes maladie 2011 : les assurés se précipitent sur les primes basses sans connaissance de cause !

En participant à une étude comportementale* que le site comparateur bonus.ch a menée en début d'année, 80% des sondés ayant changé de caisse-maladie en 2009 indiquaient l'avoir fait pour des raisons d'économies. Or, la grande majorité des assurés ignorent quels critères influencent le niveau de leur prime et quelles mesures ils peuvent prendre pour la réduire de manière durable.

93% des personnes ayant changé d'assurance-maladie l'année passée confirment avoir économisé sur leur prime. Pour 43% d'entre elles, l'économie réalisée était de l'ordre de CHF 500.- à CHF 1000.- par personne. Pour 65% des assurés le changement de caisse-maladie a été « très simple », 43% d'entre eux ont jugé « très bien » le traitement de leur dossier par le nouvel assureur.

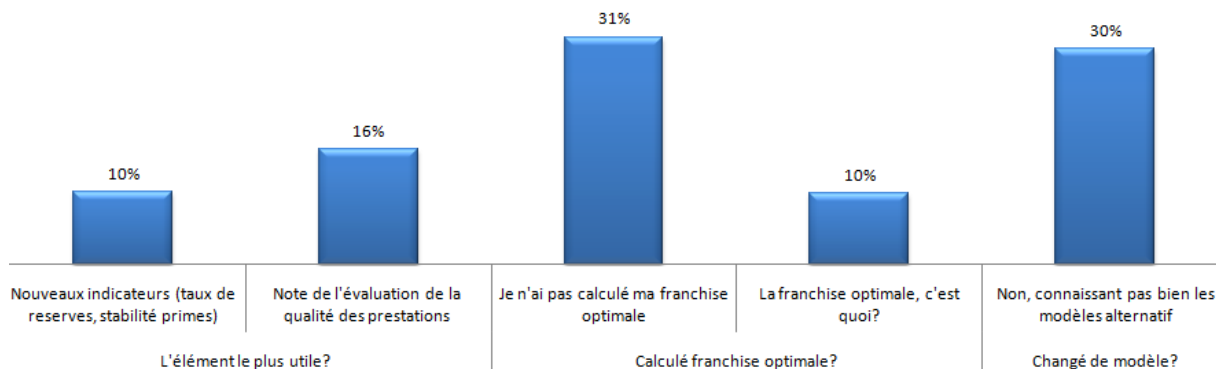


En 2009, les assurés cherchaient activement à réduire leur prime. Cependant, beaucoup d'entre eux se sont précipités sur les primes les plus basses sans vraiment prendre en considération tous les paramètres influençant leurs primes à moyen terme. D'où un vrai paradoxe ! La plupart des assurés changent de caisse-maladie sans se renseigner au préalable et en adoptant une vision à court-terme, tandis que d'autres restent assurés auprès de leur caisse-maladie pendant des années sans optimiser leur contrat par manque de connaissance des moyens mis à leur disposition !



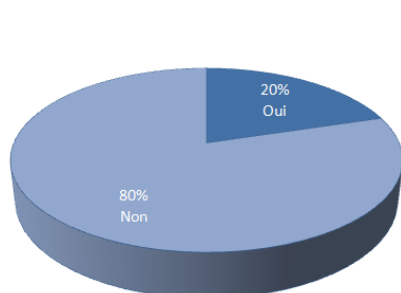
En effet, 13% des personnes qui ont choisi une nouvelle caisse disent changer chaque année vers l'assureur offrant les primes les plus basses. Plus de 80% parmi les assurés ayant précédemment opté pour des modèles dits économiques (Managed Care : PPO-Light, HMO, TelMed) se rendent compte des restrictions liées à ces derniers et reviennent sur leur choix. 4.3% des assurés ayant changé d'assureur n'ont même pas réalisé qu'ils avaient choisi un modèle d'assurance alternatif !

Lors du changement, 40% des sondés ne savaient pas quelle était leur franchise optimale. Seuls 16% se sont renseignés sur la qualité des prestations des assureurs à l'aide de la note attribuée à l'issue de notre enquête de satisfaction. Seulement 10% ont cherché à se renseigner sur la stabilité des primes et les taux de réserves de leur nouvelle caisse. 30% des assurés indiquent ne pas avoir changé de modèle d'assurance parce qu'ils ne connaissaient pas suffisamment les différents modèles alternatifs.

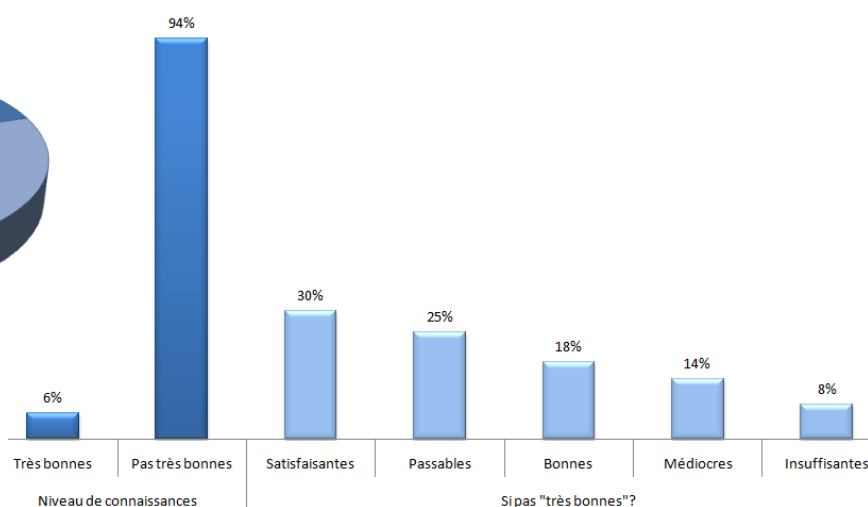


Cette année, 20% des assurés se disent prêts à changer de caisse-maladie si leur prime devait augmenter. Un sondage actuellement en cours sur bonus.ch révèle les premières tendances : la plupart des assurés changeront de caisse si la hausse de leur prime se situe entre 5% et 10%. Or, la grande majorité des sondés avouent que leurs connaissances du système de santé ne sont pas « très bonnes ».

Prévoyez-vous de changer de caisse-maladie cette année?



Comment jugez-vous vos connaissances des mécanismes de la constitution des réserves?



La majorité des assurés ignorent qu'une partie de leur prime est destinée à constituer les réserves de leur caisse-maladie. Il faut savoir que lors d'un changement de caisse, la réserve constituée auprès de l'ancien assureur ne suit pas l'assuré dans sa nouvelle caisse. Ce qui signifie qu'en fin de compte, la nouvelle caisse étant obligée de reconstituer la totalité de la réserve pour chaque nouvel assuré, subira inévitablement un impact sur son taux de réserves et donc sur la stabilité de ses primes.

Pour aider les assurés à mieux comprendre les enjeux du marché de la santé et pour faciliter leur prise de décision, le comparatif de bonus.ch affiche, depuis 2009, en plus des primes, l'évolution des taux de réserves de chaque caisse-maladie. De plus, un calculateur de franchise optimale est à disposition, ainsi que d'autres informations utiles telles des astuces pour économiser, des conseils pour changer facilement d'assurance et une évaluation sur la qualité des prestations de chaque assureur. Les assurés peuvent envoyer directement leur demande d'offre à la caisse-maladie de leur choix grâce au module de demande d'offre automatique intégré. Le comparatif de **bonus.ch est ainsi l'outil le plus complet actuellement disponible sur le marché.**

Page de résultat du comparatif bonus.ch

Assureur		Modèle d'assurance	Prime mois / an	Gain / perte / an	
Taux de réserves ¹ Stabilité des primes ²		plus d'infos			
Primes 2011***					
Assura	4,7	Traditionnel	284,50 / 3 414,00	-	Demande d'offre
Sanagate	3,5	Traditionnel	287,95 / 3 455,40	-	Demande d'offre
maxi.ch	n.d.	Traditionnel	316,20 / 3 794,40	-	Demande d'offre
Intras	4,6	Traditionnel	322,10 / 3 865,20	-	Demande d'offre
Compact	4,4	Traditionnel	331,30 / 3 975,60	-	Demande d'offre

Elément graphique	Indicateur	Elément graphique	Indicateur
	Taux de réserves	Traditionnel	Modèle d'assurance
	Stabilité des primes	Gain / perte	Gain/Perte (s'affiche si une valeur a pu être calculée)
4,7	Note de satisfaction	Demande d'offre	Demande d'offre automatique

En cliquant sur chaque élément graphique, une page de détail s'ouvre, donnant plus de renseignements sur le thème en considération.

Avec le grand volume de changement l'année passée, le service d'offre de la plupart des assureurs a été surchargé. 4% des assurés ayant eu l'intention de changer de caisse-maladie n'ont pas pu réaliser leur changement car ils n'ont jamais reçu l'offre demandée. Ceci confirme l'utilité du service d'envoi automatique des demandes et offres proposé par les sites de comparaison tels que bonus.ch et comparez.ch ainsi que par les sites des assureurs. En choisissant de transmettre leur demande via des moyens électroniques à la caisse-maladie de leur choix, les assurés peuvent non seulement profiter d'un meilleur service mais également contribuer à la réduction des coûts globaux de la santé ! Un changement de caisse-maladie coûte entre CHF 100.- et 200.- par assuré ! L'automatisation du transfert des offres via une plateforme de comparaison comme bonus.ch ou comparez.ch peut ramener ce coût en dessous de CHF 100.- !

*Etude comportementale réalisée en mai 2010

<http://www.bonus.ch/ND/Caisse-maladie-grace-a-la-concurrence-90-des-assures-ID20100602276V.aspx>

Pour plus d'informations :

bonus.ch S.A.
Patrick Ducret
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
021.312.55.91
078.638.57.57
ducret@bonus.ch

Lausanne, le 1^{er} octobre 2010